



REMISE DE PEINE - RECIDIVE VIOLENCE SUR CONJOINT

Par **MMielle**, le **14/11/2014** à **15:16**

Bonjour, rnrnMon ex conjoint vient d'être jugé en récidive pour violences conjugales. En 2013 il a été jugé par 2 fois pour des faits similaires : 1ère fois peine de 6 mois avec sursis, 2ème fois peine de 4 mois fermes non effectués (jugement datant de juin). Pour cette 3ème fois, le juge a prononcé 4 mois fermes + la moitié du sursis soit 7 mois au total. Quelle remise de peine maximale peut être appliquée ? Qu'en sera t'il des 4 mois fermes de juin ?